

## Communiqué de presse

### **Rapport annuel sur la cartographie des moyens de paiement et recensement de la fraude dans les collectivités françaises du Pacifique**

Au titre de l'article L.712-5 du code monétaire et financier, l'Institut d'émission d'outre-mer s'assure de la sécurité des moyens de paiement en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et sur les îles Wallis-et-Futuna. Dans ce contexte, il établit la cartographie annuelle des moyens de paiement scripturaux, complétée par un recensement de la fraude aux moyens de paiement scripturaux.

#### ▪ **Cartographie des moyens de paiement**

En 2019, l'utilisation des moyens de paiement scripturaux dans les collectivités d'outre-mer du Pacifique est encore en progression sur un an : +7,3 % en montant (7 400 milliards de F CFP [62 Md€]) et +11,3 % en nombre d'opérations (88,8 millions).

Cette progression s'accompagne d'évolutions contrastées entre moyens de paiement. L'usage de la carte de paiement poursuit sa progression (+13,2 % en montant et +20,8 % en volume de transactions) et concentre pour la première fois plus d'une opération de règlement sur deux (53 % de l'ensemble des transactions).

La tendance à l'érosion de l'usage du chèque se poursuit (-9,4 % en nombre de chèques émis et -8,5 % en montant). Il devient en 2019 le troisième moyen de paiement en termes d'utilisation, avec 16 % du nombre de transactions (13,2 % du montant total des règlements), derrière les virements et les cartes bancaires. La même tendance est observée en France hexagonale et dans les DOM, avec des replis de - 9 %, tant en nombre de chèques, qu'en montant.

En volume, le poids des virements et prélèvements demeure stable, avec respectivement 18 % et 12 %, les virements, concentrant les opérations de montants élevés, représentent plus de 76,2 % du total des paiements émis.

#### ▪ **Recensement de la fraude**

Remettant en cause la tendance baissière constatée sur les derniers exercices, la fraude sur les moyens de paiement scripturaux dans les collectivités d'outre-mer du Pacifique a enregistré en

---

L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Établissement public national, il veille au bon fonctionnement du système bancaire, conduit la politique monétaire et apporte des services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

*Les publications de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).*

Contact presse : Soraya DAHDOUNH - tél : 01 42 97 06 50, [communication@iedom-ieom.fr](mailto:communication@iedom-ieom.fr)

2019 une progression de 75,9 % en montant avec un total de 707,5 millions de F CFP (5,92 millions d'euros).

La Nouvelle-Calédonie a enregistré une hausse de 24,0 % des cas de fraude et la Polynésie française un accroissement de 183,2 %. La carte bancaire concentre 69 % du nombre de cas de fraude et le virement 40 % des montants fraudés. La majorité de la fraude porte sur des transactions à destination de la France hexagonale et de l'étranger.

La carte bancaire et le chèque enregistrent des taux de fraude qui restent faibles et inférieurs à ceux observés dans l'hexagone : la carte bancaire affiche dans le Pacifique un taux de fraude de 0,052 % (0,064 % dans l'hexagone).

Pour le chèque, le taux de fraude enregistré dans le Pacifique ressort à 0,017 % (0,066 % dans l'hexagone). A l'opposé de ce qui s'observe dans l'hexagone et dans les DOM, le niveau de la fraude sur le chèque est orienté à la baisse dans le Pacifique.

Pour lutter contre les risques de fraude, l'ensemble des établissements des deux places accentuent leurs actions d'information et de communication à destination de leurs clientèles, tant particulière que professionnelle.

**Le rapport annuel complet sur la cartographie des moyens de paiement et recensement de la fraude dans les collectivités françaises du Pacifique figure sur notre site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).**

---

L'Institut d'émission d'outre-mer est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Établissement public national, il veille au bon fonctionnement du système bancaire, conduit la politique monétaire et apporte des services à la communauté bancaire, aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux particuliers.

**Les publications de l'IEOM sont téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).**

Contact presse : Soraya DAHDOUH - tél : 01 42 97 06 50, [communication@iedom-ieom.fr](mailto:communication@iedom-ieom.fr)